

INTERPRET

Chère lectrice, cher lecteur,

Dans cet infomail, nous jetons brièvement un regard en arrière : les rapports nouvellement parus (rapport annuel 2014, rapport sur les statistiques 2014) y sont présentés et nous informons sur la journée professionnelle qui a eu lieu fin avril. Mais avant cela, nous nous tournons vers l'avenir et vous invitons cordialement à la fête du 11 juin !

De plus, vous trouverez comme à l'accoutumée un mélange de rapports, de nouvelles et d'informations.

Nous vous souhaitons une agréable lecture !

Invitation à la fête



Dix
ans de procédure de qualification

Cent
interprètes communautaires
avec brevet fédéral

Mille
interprètes communautaires
avec certificat INTERPRET

Le 11 juin 2015, nous fêtons les **dix** ans de procédure de qualification, les **cent** interprètes communautaires avec brevet fédéral et les **mille certificats** INTERPRET établis, lors d'une fête officielle, avec un apéritif et le vernissage de « Décalage » à Bern West.

Nous sommes très heureux de vous annoncer la présence du conseiller fédéral Alain Berset, d'Adrian Gerber, chef du département Intégration du SEM, et de Kurt Zubler, co-président de la Conférence des délégués cantonaux à l'intégration CDI, qui prononceront quelques mots de bienvenue.

Suite à l'apéritif, aura lieu le vernissage de « Décalage – une approche artistique de la communication en triologue » : il s'agit d'interventions artistiques dans le Brünnenpark et sur le terrain de football.

- [Invitation et programme \(pdf\)](#)
- [Flyer Décalage – une approche artistique de la communication en triologue \(pdf\)](#)
- [Lien vers l'inscription en ligne](#)

Nouvelles parutions

Rapport annuel 2014

Le rapport annuel 2014 est paru. Il offre un aperçu sur les activités des différents organes, ainsi que des comptes annuels d'INTERPRET.

Le rapport annuel peut être téléchargé à partir du site Internet.

- [Rapport annuel 2014 \(pdf, 23 pages\)](#)

Plate-forme de formation TRIALOG

La plate-forme de formation TRIALOG a été créée en 2013, avec pour objectif de mettre du matériel didactique à la disposition des participant-e-s au dialogue (soit les interprètes communautaires et les professionnel-le-s), afin qu'ils/elles puissent élaborer ou élargir leurs compétences.

Des séquences filmées de situations de dialogues dans les domaines de la formation, de la santé, et du social forment le cœur de la plate-forme de formation. Les films montrant des exemples réussis ont maintenant été complétés par des commentaires de la commission qualité d'INTERPRET, qui soulignent les aspects de la perception du rôle des interprètes communautaires et des professionnel-le-s dans le cadre du dialogue. Les commentaires servent de points d'appui pour des emplois didactiques des films.

- [Commentaires de la CQ \(lien\)](#)

Un lien vers la plate-forme de formation existe dorénavant également sur le site Internet migesplus, sous la rubrique Médias audiovisuels.

- [TRIALOG sur migesplus \(lien\)](#)
- [TRIALOG sur migesplus \(lien vers la page en italien\)](#)

Article dans « Krankenpflege » (uniquement en allemand)

Un article de Michael Müller dans l'édition d'avril de « Krankenpflege » mentionne la collaboration fructueuse avec les interprètes communautaires. Dans le cadre d'un entretien, Gabriela von Niederhäusern, responsable de service à l'hôpital de pédiatrie de Berne, parle de son expérience positive avec les interprètes communautaires : « Les entretiens menés avec des interprètes communautaires favorisent le lien de confiance. »

Elle note aussi que la garantie d'un suivi adéquat n'est souvent possible qu'avec le recours à un-e interprète communautaire.

- [Article Krankenpflege 4/2015: Dialog zu dritt schafft Vertrauen \(pdf, 3 pages\)](#)

Nouveautés du centre de compétence

Statistiques relatives aux interventions 2014

INTERPRET a publié le premier rapport statistique des chiffres relatifs aux interventions dans le domaine de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle 2014.

Depuis cette année, INTERPRET est responsable au niveau national de la saisie, de l'évaluation et de la publication des données statistiques relatives à l'interprétariat communautaire et à la médiation interculturelle.

Le rapport comprend les chiffres principaux pour l'ensemble de la Suisse :

sur 16 services d'interprétariat pris en considération, 215 459 heures d'intervention ont été fournies pour 163 101 interventions en 2014. Comparé à l'année précédente, cela représente une hausse de 26 975 heures d'intervention (+14 %). En moyenne, une intervention a duré près de 80 minutes. Les prestations des services d'interprétariat ont été sollicitées par 6455 client-e-s sur l'ensemble de la Suisse.

La langue tigrinya est la langue pour laquelle il y a eu le plus grand nombre d'interventions, suivie par l'albanais, l'arabe, le turc, le portugais, le bosniaque/croate/serbe et le tamoul. Les prestations d'interprétariat ont été fournies pour 80 langues au total.

Le domaine d'intervention présentant le pourcentage le plus important reste le domaine de la santé, avec 58 %. 27 % des heures d'intervention ont eu lieu dans le domaine du social et 12 % dans le domaine de la formation. Toutefois, les chiffres varient fortement entre les différents services d'interprétariat.

Avec le nouveau rapport relatif aux statistiques, une annexe importante a été créée, dans laquelle figurent les services d'interprétariat avec les chiffres et les graphiques correspondants.

- [Statistiques des interventions relatives à l'interprétariat communautaire et à la médiation interculturelle en 2014 \(pdf, 25 pages\)](#)
- [Annexe : Données des 16 services d'interprétariat \(pdf, 57 pages\)](#)

Nouveautés à la CQ et à l'office de qualification

Interprétariat auprès des autorités administratives et judiciaires

La CQ a reconnu le module 4 de Caritas Suisse, qui commencera en août à Zurich.

- [Description du cours et inscription \(pdf en allemand\)](#)
- [Offres actuelles > Modules de formation \(lien\)](#)

Examens du brevet fédéral 2015

L'avis pour les examens professionnels de cette année est en ligne.

La répétition de l'examen selon le règlement valable jusqu'ici pour le brevet fédéral d'interprète communautaire aura lieu le 16 septembre 2015.

Le premier examen professionnel selon le nouveau règlement aura lieu les 1^{er} et 2 décembre 2015.

Les documents correspondants sont disponibles sur le site Internet d'INTERPRET.

- [Brevet fédéral \(lien\)](#)

Rétrospective sur la journée professionnelle

La journée professionnelle de cette année « le code professionnel: inventer nos pratiques tout en respectant le cadre éthique » a eu lieu le 25 avril à Berne.

En introduction, Giona Mattei, professeur de philosophie et responsable du service d'interprétariat et de l'institution de formation DERMAN à Bellinzona, a présenté un exposé sur le thème « Valeurs et principes du Code professionnel ».

- [Présentation Giona Mattei \(pdf, 16 pages\)](#)

Avant et après le buffet de midi deux sessions d'ateliers avec traitement d'exemples de cas ont permis aux près de 70 participant-e-s de discuter des options pratiques possibles. Les discussions ont montré que la réponse quant au choix de l'option « correcte » dans une situation donnée ne peut pas être trouvée telle quelle dans le code professionnel. Dans les situations difficiles, les interprètes communautaires doivent peser le pour et le contre, en évaluant différents principes ou valeurs et en analysant les conséquences possibles de leurs actions potentielles. Le processus exigeant de la prise de décision doit être traversé à chaque fois, selon la situation.

La remise des brevets fédéraux à 14 nouveaux titulaires a marqué la clôture de la journée.



Depuis la gauche : Batool Al Eneza ; Baraà Höpli-Maalouf ; Zelika Jost ; Ujup Saliu ; Youcef Hamerlain ; Gezim Kasumaj ; Faliha Näfen-Al'ujaily ; Jwan Ali ; Deborah Maristela Biermann ; Tsehainesch Teklu ; Irina Bleuler ; Oezlem Aktas ; Ivona Ganiaoz ; Ali-Reza Rezvanian (photos : A. Biermann)

INTERPRET !

L'infomail paraît généralement trois fois par année. Au cas où vous ne souhaiteriez plus recevoir d'informations d'INTERPRET par voie électronique, veuillez nous renvoyer ce courriel avec l'indication « se désinscrire ».

Corrections relatives aux coordonnées : Merci de corriger vos coordonnées si nécessaire, de nous communiquer si les informations doivent être envoyées à de nouvelles personnes ou à de nouveaux services.

INTERPRET, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne, 031 351 38 28, www.inter-pret.ch